

|  |  |
| --- | --- |
| *Section réservée au comité d’organisation* | RETENUE  NON RETENUE |

N° RAP 2023-……..

**Demande d’inscription àUX 9E RENCONTRES DE L’ARTISANAT 2023**

La Commune de La Plaine des Palmistes organise la manifestation « 9E Rencontres de l’artisanat » qui se déroulera du 25 au 26 mars 2023 au niveau du boulodrome du Vieux clocher**.**

Le présent formulaire, qui est à compléter en caractère d’imprimerie, doit être déposé avec le dossier complet jusqu’au **17 mars** inclus, au service courrier de la mairie, ou adressé par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : Mairie de la Plaine des Palmistes – 9e rencontres de l’artisanat – 230 rue de la République – 97431 Plaine des Palmistes. Possibilité d’un envoi par email avec les fichiers scannés lisibles à [david.benard@plaine-des-palmistes.fr](mailto:david.benard@plaine-des-palmistes.fr) (poids max 5 Mo par mail).

**Le demandeur**

M/Mme………………………………………………………………………………………………………………..

Demeurant à ……………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………..

Fixe : ………………………………… portable : …………………………..………

Email : ………………………..…………@………..………………… Page Facebook : ………………………………………………………………………………..

SIREN / SIRET …………………………………………………………Nom er référence assurance : ……………………………………………………………

**TYPE D’ACTIVITE**

Artisanat Agro-alimentaire Restauration et produits alimentaires

Institution / Association Autres (précisez lesquels) ……………………………………………………………….

**Votre activité a pour objet la vente de :**…………………………………………………………………………..

1. Je soussigné ………………………………………………………………………………………………………
2. Sollicite de l’Autorité Municipale une un emplacement pour la manifestation 9e Rencontres de l’artisanat qui se déroulera du 25 au 26 mars 2023.
3. Déclare avoir souscrit ou m’engage à souscrire une police d’assurance couvrant ma responsabilité civile professionnelle vis-à-vis des tiers (justificatifs à fournir avant la manifestation).
4. Déclare être informé de la réglementation en vigueur concernant mon activité et m’engage à la respecter.
5. M’engage à payer le montant des droits de place qui me seront réclamés à la signature du contrat d’occupation et à respecter scrupuleusement les dispositions du règlement municipal régissant l’organisation de la manifestation ainsi que les lois et règlements régissant mon activité.

Fait à …………………………………, le ………………………………… Signature du demandeur

**Le dossier devra comprendre les pièces suivantes :**

* Demande écrite sur l’imprimé type indiquant obligatoirement les renseignements demandés
* Photocopie de la carte nationale d’identité ou du passeport du demandeur
* Justificatif d’adresse de moins de trois mois (facture d’eau, EDF…)
* Attestation d’inscription au Registre de Commerce ou Répertoire des Métiers de moins de trois mois (Kbis de moins de trois mois) ou attestation d’affiliation MSA et attestation de culture.
* Attestation d’assurance en responsabilité civile multirisques couvrant, au titre de la profession et de l’occupation de l’emplacement, sa responsabilité professionnelle pour les dommages corporels et matériels causés à quiconque par lui-même, ses suppléants ou ses installations, en cours de validité
* **Photo récente et précise des produits présentés**
* Déclaration sur l’honneur attestant être en règle vis-à-vis de la législation du travail (document demandé par l’Inspection du Travail de la Réunion)

**Pièces complémentaires**

**Pour la vente de produits alimentaires transformés**

* Attestation de formation à l’hygiène alimentaire

**Pour les marchands ambulants**

* Photocopie conforme de la carte de commerçant non sédentaire à jour

**Pour les exploitants d’attractions foraines**

* Attestation de contrôle de conformité du matériel de moins de trois ans, effectué par un organisme agréé.
* Plan détaillé du métier (manège ou attraction) avec précision des ouvertures

**Pour les associations :**

* Statuts association
* PV de la dernière AG

**Pour les artisans en couveuse :**

* L’attestation d’affiliation à la couveuse
* L’assurance RC de la couveuse

Selon votre situation, des pièces complémentaires pourront être demandées

|  |
| --- |
| **NOTA : les dossiers incomplets, approximatifs ou ceux qui parviennent après le 17 mars 2023 ne seront pas pris en considération, même si le forain a bénéficié d’une autorisation l’année précédente. Il en sera de même si les créances échues sont encore impayées auprès des services communaux de la Plaine des Palmistes.**  ***Tous les candidats seront informés de la suite réservée à leur demande*** |
| **A remplir par la Mairie**  Dossier déposé à la Mairie le : ...../…../…….  Reçu par : ………………………………………………. |

Renseignements par téléphone au 02 62 51 49 08 - Email : david.benard@plaine-des-palmistes.fr